

le quatrième groupe de 62,000 h.p. qui doit être installé à l'usine de Bridge-River pour 1954 et s'est attaquée au rehaussement du niveau du barrage Lajoie en vue d'accroître le réservoir.

La *British Columbia Power Commission* a mis en service son aménagement de 4,000 h.p., en deux groupes, à Clowhom-Falls (la puissance ultime atteindra 12,000 h.p.). Elle était aussi à ajouter à l'usine John Hart, sur la Campbell, deux nouveaux groupes de 28,000 h.p. chacun qui devaient commencer à fonctionner au début de 1953 et porter le rendement à 168,000 h.p. On a fait des levés et des études en vue de petits aménagements sur la Kokish, dans l'île de Vancouver, et sur la Spillimacheen, près de Golden.

La vaste entreprise de Nechako-Kitimat, de l'*Aluminum Company of Canada*, a bien progressé; les travaux sont à jour, ce qui laisse encore prévoir que la production y commencera en 1954. Le barrage Kenney, sur la Nechako, à Grand-Canyon, est achevé et l'emmagasinage de l'eau commencé. Quatre milles environ du tunnel, long de 10 milles et d'un diamètre de 25 pieds, qui traversera la chaîne Côtière, et à peu près la moitié de l'emplacement de la génératrice souterraine ont été creusés. Alors que l'on s'attend que la puissance ultime dépassera 2 millions de h.p., le programme actuel ne porte que sur 420,000 h.p., en trois groupes égaux.

La *Consolidated Mining and Smelting Company Limited* a fait des progrès rapides à son entreprise de Waneta, sur la rivière Pend-d'Oreille, et comptait la mettre en œuvre en 1953. La puissance doit d'abord provenir de deux turbines de 105,000 h.p. chacune et finalement atteindre 420,000 h.p.

L'*Ashcroft Water, Electric and Improvement Company*, en remplaçant un groupe de son usine de la rivière Bonaparte, en a accru la puissance de 50 h.p. Les projets pour 1953 comprennent un aménagement de 1,200 h.p., sur le ruisseau Wilson, par la *Violamac Mines* et un autre de 3,200 h.p., à Port-Alice, par l'*Alaska Pine and Cellulose Limited*.

Territoire du Yukon.—En novembre, la Commission de l'énergie des Territoires du Nord-Ouest a mis en service sur la Mayo une entreprise de 3,000 h.p. destinée aux régions minières de Galena et de Keno-Hill. L'installation comporte un barrage en terre en travers de la Mayo et un barrage-réservoir sur le lac Mayo.

La *Yukon Hydro Company Limited* se proposait d'augmenter de 500 h.p. à 1,440 h.p. en 1953 la puissance de son usine de Porter-Creek, près de Whitehorse.

Section 2.—Centrales électriques

Les centrales électriques appartiennent à des compagnies, municipalités ou particuliers qui vendent ou distribuent l'énergie électrique qu'ils produisent ou achètent. Elles se divisent en deux catégories, selon le mode de propriété: 1° commerciales,—propriétés privées exploitées par des compagnies ou des particuliers; 2° municipales,—propriétés des municipalités ou des gouvernements provinciaux. Elles se subdivisent ensuite, selon le genre d'énergie employée, en a) hydrauliques, b) thermiques et c) non génératrices; ces dernières achètent à peu près toute l'électricité qu'elles revendent, certaines possédant un outillage électrogène de secours. Les usines hydrauliques contiennent des turbines et roues hydrauliques d'une puissance équivalant à 88 p. 100 environ de la puissance totale des installations hydrauliques de toutes les industries du Canada, et les générateurs mus par cet équipement assurent 97 p. 100 de la production de toutes les centrales électriques.